

À long terme, l'Institut étudiera éventuellement la possibilité de mettre au point un répertoire reconnu à l'échelle internationale des termes utilisés en matière de paix et de sécurité. Ce répertoire facilitera la création d'une base de données électronique dont le rôle sera de répondre rapidement aux besoins en matière de recherches et d'informations utiles au Canada et, par la suite, à d'autres pays. Il permettra peut-être aussi de s'assurer la collaboration des organismes internationaux qui œuvrent dans le domaine de la paix et de la sécurité.

La mise en œuvre du mandat

Au cours des mois à venir, l'Institut continuera de travailler à mettre en pratique son mandat et à définir la structure et l'orientation de ses programmes. Bien qu'il souhaite rester à l'écoute des besoins et des attentes de la population, l'Institut cherchera également à définir ses plans et priorités propres.

Le but de l'Institut est de devenir un centre de recherche, de débat et de diffusion des opinions provenant de sources très diverses, mais il ne veut pas se contenter d'être un catalyseur passif de dialogue et de compromis. Sa mission exige aussi qu'il propose des politiques et des idées, même si, en règle générale, il ne s'identifiera pas à une solution particulière aux problèmes d'actualité. L'Institut croit plutôt que c'est par la création et le maintien de normes élevées en matière de recherches et d'études consacrées à diverses idées, qu'il sera en mesure de réunir les meilleures conditions pour un débat informé.